

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, le 9 octobre 1856](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, le 9 octobre 1856

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bocquet](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 octobre 1856](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin informe Brullé que Bocquet vient de lui remettre sa lettre du 8 octobre avec le plan des terrains dont il a déjà été question entre eux. Godin juge le terrain resserré ; il explique à Brullé qu'il ne veut pas, après des débuts laborieux

en Belgique, s'installer sur une propriété qui limiterait son industrie au bout de 3 ou 4 ans ; il juge qu'il faudrait un terrain d'une superficie d'un hectare. Il demande à Brullé si les terrains qu'il envisage ne sont pas inondables. Sur la réparation d'un bâtiment du site de Forest : Godin veut éviter des réparations coûteuses et demande à Brullé d'obtenir un arrangement avec le propriétaire du site. Godin prie Brullé de lui communiquer des renseignements sur les différences de prix entre le transport de matières premières par eau et par chemin de fer de différents endroits de Belgique jusqu'à Bruxelles. Godin annonce à Brullé qu'il doit encore retarder son voyage à Bruxelles et qu'il va se renseigner sur la possibilité de faire expédier de la fonte à Anvers.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 66/69 ».
- la question de la réparation d'un bâtiment de l'usine de Forest est vraisemblablement liée à l'écroulement des voûtes d'un bâtiment de l'usine, décrit dans la lettre de Godin à Alexandre Brullé du 19 décembre 1858.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Construction](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Transport de marchandises](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Bocquet \[monsieur\]](#)
- [Konig \[fabrique\]](#)

Lieux cités

- [Anvers \(Belgique\)](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBocquet

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier à Guise (Aisne) au début du XXe siècle.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie

en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (67r, 68v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023
